

Hauteur : 140.  
XIXème siècle.

- Autel et retable de Saint Babylas :

Bois sculpté, peint et doré ; huile sur toile.  
Emplacement : Chapelle de Saint Babylas.  
XVIIème et XIXème siècle

- Maître autel, retable et boiseries du chœur :

Bois sculpté, peint et doré ; huile sur toile ; stuc.  
Emplacement : chœur.  
Du XVIIème au XIXème siècle.

- Autel et retable du sacré chœur :

Bois peint.  
Emplacement : transept Nord.  
Fin du XVIIIème siècle ?

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Landes, M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Landes, M. le Maire de MAILLAS, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Landes.

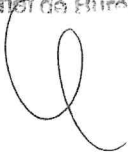
MONT-de-MARSAN, le 23 MAI 2002

Le Préfet

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général

Jean-Paul CELET

Pour empilaison,  
Le Chef de Bureau



Marc-Alexandre KERRIOU

